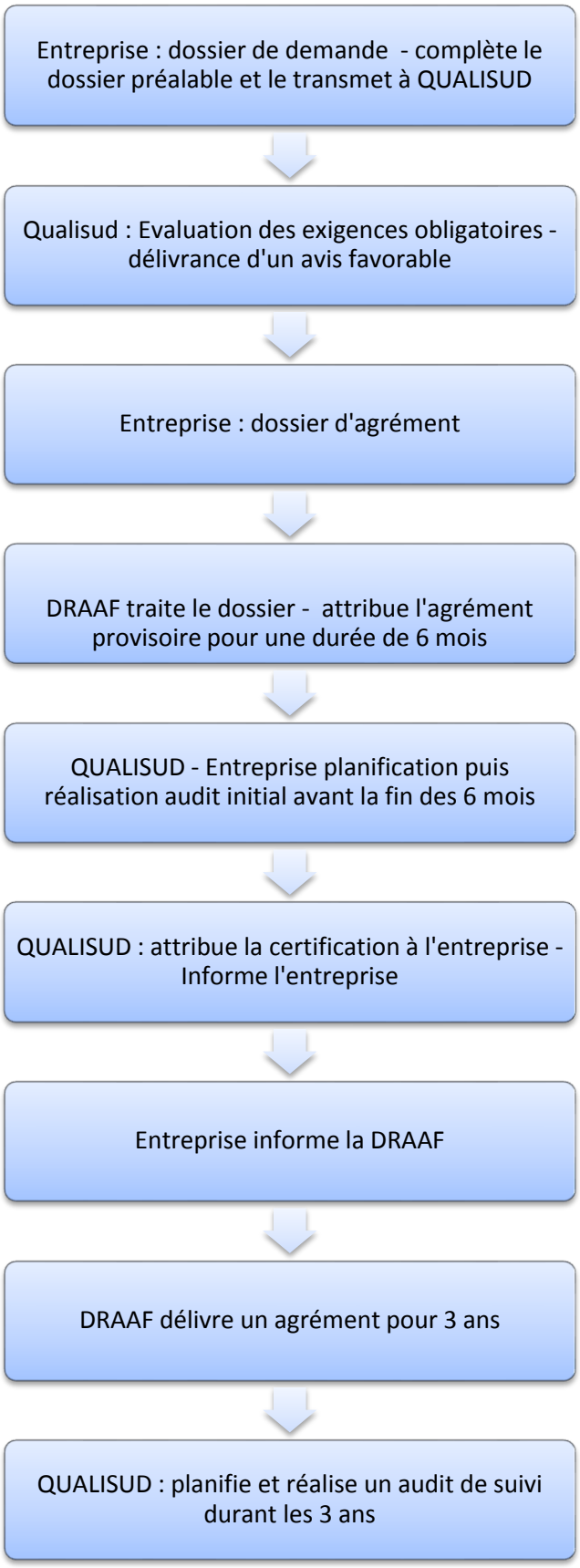
Entreprise : dossier de demande - complète le dossier préalable et le transmet à QUALISUD
Qualisud : Evaluation des exigences obligatoires - délivrance d'un avis favorable
Entreprise : dossier d'agrément
DRAAF traite le dossier - attribue l'agrément provisoire pour une durée de 6 mois
QUALISUD - Entreprise planification puis réalisation audit initial avant la fin des 6 mois
QUALISUD : attribue la certification à l'entreprise - Informe l'entreprise
Entreprise informe la DRAAF
DRAAF délivre un agrément pour 3 ans
QUALISUD : planifie et réalise un audit de suivi durant les 3 ans